

MISE EN VENTE D'UN IMMEUBLE MUNICIPAL

La Municipalité de Lac-des-Écorces souhaite procéder à la vente de l'immeuble décrit ci-après :

- Garage municipal situé au 533-535, chemin du Pont, sur les lots 3 313 986, 3 684 989 et 3 684 990 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle.
- L'immeuble est situé dans la zone RES-04 et bénéficie d'un usage spécifique autorisant l'exploitation d'un garage ainsi que d'un dépanneur.

Le prix minimal de vente est fixé à 360 000 \$, plus les taxes applicables. Toute offre inférieure à ce montant pourra être rejetée par la Municipalité. (Évaluation municipale : 368 800\$)

Les personnes intéressées à acquérir cet immeuble sont invitées à transmettre à la Municipalité une offre d'achat écrite, sous enveloppe scellée portant la mention :

« **Offre d'achat – Garage municipal** »

Les offres doivent être reçues au bureau municipal situé au 672, boul. Saint-François, Lac-des-Écorces, Québec J0W 1H0, au plus tard le 9 juillet 2026 à 15h.

L'offre devra notamment comprendre :

- Le nom et les coordonnées complètes de l'acheteur;
- Le prix offert avant les taxes;
- Les conditions de l'offre, le cas échéant;
- Tout autre renseignement pertinent à l'évaluation de celle-ci;
- La signature de l'acheteur ou de son représentant autorisé.

Toute offre reçue demeure conditionnelle à l'approbation du conseil municipal et à l'adoption des résolutions requises.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des offres reçues et se réserve le droit de négocier avec un ou plusieurs soumissionnaires ou de mettre fin au processus de vente sans indemnité ni compensation.

L'immeuble est offert sans garantie légale de qualité, aux risques et périls de l'acquéreur, conformément aux dispositions du Code civil du Québec.

La prise de possession de l'immeuble devra avoir lieu au plus tard le 30 octobre 2026, ou à toute autre date convenue entre les parties.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou prendre rendez-vous pour une visite des lieux, les personnes intéressées peuvent communiquer avec le directeur des travaux publics au 819 585-4600, poste 225 ou par courriel à voirie@lacdeseorces.ca.

DONNÉ à Lac-des-Écorces, ce 9 juin 2026.

Pascale Duquette
Directrice générale et greffière-trésorière

Rôle d'évaluation foncière

Municipalité de **Lac des Écorces**

en vigueur pour les exercices financiers **2025-2026-2027**

1. Identification de l'unité d'évaluation

| | |
|-----------------------------------|--|
| Adresse : | 533 - 535 CHEMIN DU PONT |
| Arrondissement : | |
| Cadastre(s) et numéro(s) de lot : | 3313986, 3684989, 3684990 |
| Numéro matricule : | 9158-83-0021-0-000-0000 |
| Utilisation prédominante : | Garage et équipement d'entretien pour le transport par camion (incluant les garages municipaux) |
| Numéro d'unité de voisinage : | 1017 |
| Dossier no : | 117155 |

2. Propriétaire

| | |
|---|--|
| Nom : | MUNICIPALITE DE LAC-DES-ECORCES |
| Statut aux fins d'imposition scolaire : | Personne morale |
| Adresse postale : | 672 BOULEVARD SAINT-FRANCOIS LAC-DES-ÉCORCES J0W1H0 |
| Date d'inscription au rôle : | 10-03-2010 |

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

| Caractéristiques du terrain | | Caractéristiques du bâtiment principal | |
|-----------------------------|-------------------------------|--|---------------------------|
| Mesure frontale : | 34,68 m | Nombre d'étages : | 1 |
| Superficie : | 1 839,40 m² | Année de construction : | 1997 |
| | | Aire d'étages : | 0,00 m² |
| | | Genre de construction : | |
| | | Lien physique : | |
| | | Nombre de logements : | 0 |
| | | Nombre de locaux non résidentiels : | 1 |
| | | Nombre de chambre locative : | 0 |

4. Valeurs au rôle d'évaluation

| | |
|--|-------------------|
| Date de référence du marché : | 01-07-2023 |
| Valeur du terrain : | 46 000 \$ |
| Valeur du bâtiment : | 322 800 \$ |
| Valeur de l'immeuble : | 368 800 \$ |
| Valeur de l'immeuble au rôle antérieur : | 250 300 \$ |

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : **Résiduelle**

Valeur imposable de l'immeuble : **0,00 \$** Valeur non imposable de l'immeuble : **368800 \$**

Répartition des valeurs

Source législative

| <u>Imposabilité</u> | <u>Montant</u> | <u>Nom de la loi</u> | <u>Article</u> | <u>Alinéa</u> |
|---|----------------------|--|----------------|---------------|
| Bâtiment non imposable | 322 800,00 \$ | Loi sur la fiscalité municipale | 204 | 3 |
| Terrain non imposable | 46 000,00 \$ | Loi sur la fiscalité municipale | 204 | 3 |
| Immeuble non imposable (non compensable) | 368 800,00 \$ | | | |

6. Carte d'emplacement de l'unité d'évaluation (9158-83-0021-0-000-0000)

